

Compte rendu de l'atelier dans le cadre de la révision du SAGE Vilaine 22 juin 2023 à l'Hermitage

Auteurs :

Palabreo

Sommaire

1. PREAMBULE METHODOLOGIQUE	2
2. ATELIER DE L'HERMITAGE – PROPOS INTRODUCTIF.....	3
3. COMPTE-RENDU DES CONTRIBUTIONS PAR THEMATIQUE.....	5
3.1. PARTAGE DE L'EAU.....	5
3.1.1. Synthèse des contributions.....	5
3.1.2. Les actions à mener pour améliorer le partage de l'eau et diminuer les prélèvements de l'eau dans le milieu naturel	6
3.1.3. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « partage de l'eau ».....	8
3.2. EAU ET AGRICULTURE.....	10
3.2.1. Synthèse des contributions.....	10
3.2.2. Les conditions d'accès à l'eau pour l'agriculture.....	11
3.2.3. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et agriculture »	12
3.3. EAU ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	13
3.3.1. Synthèse des contributions.....	13
3.3.2. Les actions à mener en matière d'aménagement du territoire	14
3.3.3. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatives à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire ».....	16
3.4. MILIEUX NATURELS	18
3.4.1. Synthèse des contributions.....	18
3.4.2. Les actions à mener en matière de préservation des milieux naturels	18
3.4.3. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatives à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire ».....	20

3.5.	CONNAISSANCES, COMPORTEMENTS, PARTICIPATION, ANTICIPATION DU RISQUE ...	22
3.5.1.	Synthèse des contributions.....	22
3.5.2.	Les évolutions nécessaires pour mieux associer tous les acteurs à la prise de décision, au partage des connaissances et des enjeux.....	23
3.5.3.	Les actions à mener pour changer les comportements individuels et collectifs	24
3.5.4.	Les propositions pour mieux se préparer aux situations de risques.....	24
3.5.5.	Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatives à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire ».....	25
4.	CONCLUSION DE L'ATELIER	26

1. PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

Ce compte-rendu présente de façon synthétique puis détaillée l'ensemble des contributions des participants à l'atelier de concertation du 22 juin 2023 à L'Hermitage, dans le cadre de la démarche de participation du public à la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du bassin de la Vilaine. *Plus d'informations* : <https://www.sage-vilaine-revision.com/>

Cet atelier s'inscrit dans la 2^{ème} étape de la démarche, qui sert à nourrir le travail de prospective autour des scénarios élaborés dans le cadre de la révision du SAGE. La démarche de concertation a débuté par une enquête en ligne, ouverte à l'ensemble des habitants du bassin de la Vilaine, du 2 mars au 6 avril 2023. Celle-ci portait sur la perception et les priorités d'actions autour des enjeux de l'eau. Ensuite, des ateliers ont été organisés au mois de juin 2023 sur le territoire pour poursuivre les réflexions et permettre aux participants de formuler des propositions autour des enjeux identifiés. Elle se poursuivra le 25 novembre 2023 par une grande rencontre réunissant tous les participants intéressés pour poursuivre le travail autour des scénarios. Elle se conclura par un temps de restitution au printemps 2024.

Au total, pour cette étape de la concertation, 4 ateliers ont été organisés :

- Le 14 juin à Chateaubourg – 78 participants
- Le 15 juin à Nivillac – 42 participants
- Le 20 juin à Mohon – 41 participants
- **Le 22 juin à L'Hermitage – 70 participants**

Les participants ont été invités principalement suite à leur réponse à l'enquête en ligne, dans laquelle ils pouvaient laisser leurs coordonnées et leur souhait de participer aux ateliers, mais aussi par les différents relais également mobilisés lors de l'enquête en ligne (associations, CODEV, lycées...). Parmi les 231 participants présents au total, 133 ont indiqué leur niveau d'implication par rapport à l'eau : 52 d'entre eux ont répondu être impliqués à titre professionnel, politique ou associatif. Cela représente 39% de répondants impliqués à titre divers sur les enjeux de l'eau, soit à l'inverse plus de 60% de participants en moyenne sans lien direct avec ces questions.

Les ateliers ont tous été organisés selon la même structure.

- Après un temps d'introduction présentant la démarche de révision du SAGE Vilaine et la démarche de concertation associée,
- Les participants ont travaillé par tables-ateliers pendant 1h45 environ, pour formuler, par équipes, leurs réponses aux différentes questions posées,

- Avant un temps d'affichage où chacun était invité à aller découvrir les contributions des autres tables et échanger de façon informelle.

2. ATELIER DE L'HERMITAGE – PROPOS INTRODUCTIF

En introduction de l'atelier, M. Brossard, membre élu de la CLE, expose l'ambition de la démarche de concertation et le contexte de la révision du SAGE Vilaine. Puis Marie-Catherine Bernard (Palabreo) présente les engagements ainsi que le planning de la démarche, et Gautier Haslé (Palabreo) revient sur la synthèse des résultats de l'enquête en ligne. Christophe Danquerque (EPTB Eaux et Vilaine) présente ensuite la synthèse du bilan de l'état des lieux et du diagnostic réalisé.

En fin d'introduction, Marie-Catherine Bernard précise la méthode de travail de la soirée : les participants (4 à 6 par table) disposent de différentes fiches de contribution présentant différentes questions sur la thématique qui leur a été attribuée, auxquelles ils doivent apporter des réponses collectives, après en avoir échangé. Ils disposent de 45 minutes pour répondre aux questions. Puis, ils sont invités à changer de table pour contribuer sur une autre thématique pendant 30 minutes, et commencer à analyser les propositions (en termes d'efforts et de bénéfices attendus, d'opportunités et d'obstacles identifiés) faites par cette table. Ils retournent ensuite à leur table pour finaliser le travail d'analyse pendant 30 minutes.

Suite à cela, les participants sont invités à prendre connaissance des contributions des autres tables qui sont affichées dans la salle en discutant de façon informelle entre eux.

Les thématiques et questions posées aux tables sont les suivantes :

- **Partage de l'eau :**
 - Considérant que les solutions techniques seules ne pourront pas garantir un approvisionnement en eau suffisant, dans un contexte de changement climatique, comment diminuer les besoins et limiter les prélèvements d'eau dans le milieu naturel (usages particuliers, industries, tourisme...) ?
 - Comment faire évoluer le partage de l'eau par tous (usages particuliers, industries, tourisme...) ? Comment inciter de nouvelles pratiques, qu'il s'agisse de consommation d'eau en général ou relative aux périodes de sécheresse (incitations, règles, quotas, tarifications...) ?
- **Eau et agriculture :**
 - Considérant les problématiques relatives aux pollutions diffuses, aux pesticides, aux nitrates... Quelles évolutions mettre en œuvre pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement : changement des pratiques, des modes de production, modes de consommation ... et quels impacts sur les emplois, sur les consommateurs ? Comment faciliter ces évolutions en partageant les efforts entre tous (agriculteurs, particuliers, autres acteurs...) ?
 - À quelles conditions garantir un accès à l'eau pour l'agriculture dans le respect de la sobriété et de la ressource disponible ? À quelles conditions les retenues à usages agricoles (qui peuvent être en tête de cours d'eau, sur des zones humides, alimentées par ruissellement en hiver ou par pompages des nappes souterraines...) sont acceptables/opportunes ? Un consensus sur ce sujet est-il possible et selon quels critères ?

- **Eau et aménagement du territoire :**
 - Considérant le développement démographique, les besoins de logements, d'accueil d'activités et les conséquences sur l'imperméabilisation, la quantité, la qualité d'eau disponible, quelles conditions et quels critères devrait-on mettre en place pour les nouvelles constructions (logement, activités, infrastructures) : infiltration de l'eau à la parcelle, désimperméabilisation, récupération et utilisation d'eau de pluie pour les toilettes, le jardinage, les activités économiques ... ?
 - Comment obtenir les mêmes résultats pour les activités, infrastructures, logements existants ?
 - Considérant les zones à risques pour l'enjeu eau (inondation par débordement de cours d'eau ou par ruissellement, submersion marine, zone en tension pour l'alimentation en eau potable), quelles solutions mettre en place pour réduire la vulnérabilité des populations et des activités ?
- **Milieux naturels :**
 - Quelles pistes prioriser pour améliorer la préservation des milieux aquatiques et des zones humides existants... ? Doit-on par exemple supprimer certains usages (dont de loisirs), renforcer le périmètre des zones sauvages autour des cours d'eau, limiter la constructibilité... ?
 - Quelles pistes prioriser pour augmenter ou restaurer le bocage, les zones humides et les milieux aquatiques et renforcer les continuités écologiques ? Quels arbitrages opérer au regard des activités pouvant être concernées par cet objectif ? Au regard de quels critères ?
- **Connaissances, comportements, participation, anticipation du risque :**
 - Comment associer, dans la durée, tous les acteurs à la prise de décision, et permettre un partage des connaissances et enjeux ? Comment développer la participation du public à la production de connaissances, renforcer la capacité à s'informer, à partager les savoirs ?
 - Comment agir sur les comportements individuels et collectifs ? Entre pédagogie, sensibilisation, incitation, obligation (réglementation)... selon vous, à quelles conditions l'action sera la plus efficace ?
 - Pensez-vous utile de réaliser des mises en situation sur des risques potentiels (inondation, vague submersion...) ? Sous quelles formes... ?

3. COMPTE-RENDU DES CONTRIBUTIONS PAR THÉMATIQUE

L'ensemble des contributions des participants, prises en note par les greffiers de chaque table, ont été reprises et analysées par thématique. Nous intégrons l'ensemble des verbatim (les contributions écrites), afin d'illustrer de manière précise les réponses. Ils sont présentés en caractère italique de couleur bleue, chacun d'entre eux étant entouré de guillemets (« ... ») et séparé par une virgule (,). Malgré notre vigilance, il est possible que quelques erreurs de compréhension et de relecture subsistent dans le document.

3.1. PARTAGE DE L'EAU

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « partage de l'eau » : Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants, de façon globale pour la thématique, étant entendu qu'ils ont parfois formulé des éléments de réponse communs aux différentes questions notamment concernant l'analyse de leur proposition de façon transverse.

Rappel des questions posées aux participants :

- Considérant que les solutions techniques seules ne pourront pas garantir un approvisionnement en eau suffisant, dans un contexte de changement climatique, comment diminuer les besoins et limiter les prélèvements d'eau dans le milieu naturel (usages particuliers, industries, tourisme...) ?
- Comment faire évoluer le partage de l'eau par tous (usages particuliers, industries, tourisme...) ? Comment inciter de nouvelles pratiques, qu'il s'agisse de consommation d'eau en général ou relative aux périodes de sécheresse (incitations, règles, quotas, tarifications...) ?

3.1.1. Synthèse des contributions

Afin d'améliorer le partage de l'eau, les participants proposent d'agir sur la **réduction de la consommation d'eau** dans les foyers et de **favoriser la récupération d'eau** par les usagers. Ils souhaitent par ailleurs une **règlementation** de la consommation en eau, passant par des restrictions et une tarification incitative. Ils estiment que les acteurs industriels doivent faire l'objet de **contrôles et de restrictions** en matière de consommation d'eau au même titre que les particuliers. En ce qui concerne l'industrie touristique, les participants suggèrent la **limitation des structures et capacités d'accueil**, de sensibiliser le public touristique ou de se tourner vers un tourisme moins consommateur en eau. Plus généralement certains participants font des recommandations relatives à la **pédagogie de la consommation** d'eau afin d'instaurer des habitudes de consommation responsables dès le plus jeune âge.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : la mise en place d'équipements chez les particuliers, la suppression des piscines, des efforts financiers, le contrôle citoyen, le changement de mentalité et d'habitudes de consommation, des efforts territoriaux
- Des **bénéfices** : le bien-être général, la préservation des écosystèmes, l'équité des efforts à fournir, la transparence, l'implication citoyenne, la réduction des besoins en eau

- Des **leviers** : des outils de suivi et de contrôle, des labels, l'information des consommateurs, des aides à destination des particuliers, la mise en place d'une empreinte « eau » sur le principe de l'empreinte carbone, les échanges, le cadre réglementaire
- Des **obstacles** : des résistances individuelles, les coûts financiers, le temps, ou la puissance des lobbies

3.1.2. Les actions à mener pour améliorer le partage de l'eau et diminuer les prélèvements de l'eau dans le milieu naturel

- S'agissant des actions et priorités à mettre en œuvre pour un meilleur partage de l'eau (diminution des besoins et des prélèvements, incitation à de nouvelles pratiques, nouvelles réglementations ...), **les participants proposent d'une part d'agir sur la réduction de la consommation d'eau**, au quotidien et dans les foyers, **et de favoriser la récupération de l'eau**. Ils souhaitent par ailleurs une **réglementation de la consommation en eau**, passant par des restrictions et une tarification incitative.
 - Ils évoquent des **aménagements et installations permettant de diminuer la consommation en eau sanitaire** (mousseurs, toilettes sèches, réutilisation des eaux usées...) ou de **récupérer l'eau de pluie** pour un usage potager ou sanitaire : « *installer des récupérateurs d'eau de pluie pour l'utilisation des sanitaires et l'arrosage du potager* », « *installer des toilettes sèches : usage raisonné en ne tirant pas systématiquement la chasse d'eau* », « *installer des mousseurs aux robinets* », « *Faciliter le réusage de l'eau usée : WC / machine à laver (eaux usées) -> cadres (ex. : machines à laver et garantie -> filtration en amont)* », « *Anticiper la problématique de récupération des eaux de pluie (cuve enterrée et surpresseur) dans tous les SAGE* », « *Information et développement des équipements limitant la consommation d'eau* »
 - Pour une partie des participants, ces **équipements devraient être fournis par les bailleurs sociaux** à leurs locataires et disponibles pour les logements collectifs et individuels : « *Demander aux bailleurs sociaux des équipements qui permettent des économies d'eau aux particuliers.* », « *Organiser la récupération de l'eau de pluie sur les bâtiments collectifs, individuels* »
 - Ils proposent la mise en place d'aménagements à grande échelle, par les collectivités notamment (toilettes sèches dans les lieux publics, recyclage des eaux grises...) : « *Développer les toilettes sèches dans les lieux publics* », « *Recyclage de l'irrigation des eaux grises pour l'irrigation et usages industriels* »
 - Ils se prononcent pour certains en faveur d'une **adaptation des cadres réglementaires**, proposant notamment des **mesures de restrictions voire d'interdictions sur les piscines privées**, particulièrement en période de sécheresse : « *Interdire la construction des piscines privées si nécessaire. Anticiper l'interdiction de remplir sa piscine avant d'être en alerte sécheresse.* », « *Harmoniser le cadre réglementaire entre les usages pour faire évoluer équitablement le partage de l'eau* ».
 - Certains proposent une **tarification différenciée de l'eau qui soit incitative et progressive** : « *Proposer une tarification en fonction de la quantité consommée. Plus on consomme, plus on paie cher* », « *Faire évoluer la tarification pour faire prendre conscience de la rareté de la ressource ou dissuader un usage excessif.* », « *Mise en place d'une tarification progressive suivant la consommation avec une information régulière* »

- Pour d'autres, une **consommation et des achats responsables** pourraient avoir un impact sur la consommation en eau : *« arrêter de consommer des produits qui demandent une consommation d'eau excessive ».*
- Les participants partagent également **des idées concernant le rôle des autres acteurs** :
 - Ils estiment que les **acteurs industriels doivent faire l'objet de contrôles et de restrictions** en matière de consommation d'eau au même titre que les particuliers. Certains soulignent qu'ils doivent être accompagnés dans la mise en place d'équipements permettant la **réutilisation des eaux usées**. D'autres indiquent que le rôle des pouvoirs publics pourrait également être la **limitation des installations industrielles les plus consommatrices en eau** ou que les **usages de la filière piscicole devraient évoluer vers plus de sobriété** : *« Mettre en place des systèmes qui leur permettent de réutiliser l'eau », « La plupart des éléments proposés pour les particuliers peuvent être appliqués aux industries », « Limiter l'installation d'industries ultra-consommatrices en eau », « Rendre obligatoire le recyclage de l'eau pour les stations de lavage des voitures. », « Économiser l'eau dans tous les usages (ex. : dessaler le poisson avec de l'eau qui coule toute la nuit ou le baigner avec 2/3 changements d'eau) », « Industrie : Réutilisation des eaux grises ».*
 - En ce qui concerne plus particulièrement **l'industrie touristique**, les participants suggèrent la **limitation des structures et capacités d'accueil**, de sensibiliser le public touristique ou de se tourner vers un **tourisme plus local** et moins consommateur en eau : *« Limiter les capacités d'accueil », « Est-ce qu'il faut continuer à développer les structures d'accueil », « Développer le tourisme local. On n'est pas obligés de se rendre à la plage tous les dimanches ou pour de courtes vacances. », « Tourisme important : public peu sensibilisé -> action à faire », « Supprimer les douches de plage sur les lieux de baignade »*
- Plus généralement certains participants font des recommandations relatives à la **pédagogie de la consommation d'eau** afin d'instaurer des **habitudes de consommation responsables dès le plus jeune âge**. Ils recommandent également d'éviter de culpabiliser les usagers et acteurs sur la question du partage de l'eau et de sensibiliser sur l'état de la ressource. *« Faire de la pédagogie dès le plus jeune âge », « Avoir un compteur accessible pour connaître facilement sa consommation d'eau ou une application mobile. », « Moins de culpabilisation de l'individu : plus de contrôles citoyens, peu d'habitants prélèvent en milieu naturel -> exigence de transparence à l'installation et dans les rapports annuels. Nominatif », « Éducation dès l'école (ex. : classe à la Flume et ambassadeur écolo) dans tous les SAGE », « Rendre confiance dans l'eau du robinet », « Informer les usagers sur l'état de la ressource et sensibiliser sur les restrictions », « Organiser des animations et développer les campagnes d'information », « Vidéos et tutos pédagogiques », « Créer un concept « empreinte eau » (identique à l'empreinte carbone) »*
- D'autres soulignent le **besoin de contrôles et de sanctions pour tous les acteurs** afin de faire respecter les mesures de restrictions qui pourraient être mises en place : *« Être en capacité de sanctionner », « Actions de sensibilisation et également coercitives (police de l'eau) voire incitatives -> ex Terre de sources et les aides pour la reconquête des zones de captage », « Instaurer des « gendarmes » de l'eau », « Mise en place des quotas. »*
- Le **rôle des territoires** dans le partage de l'eau, et notamment la solidarité territoriale, est questionné par certains participants : *« Questionner la solidarité entre les territoires sur les*

ressources : reconquérir des zones de captage / progressivité du coût de l'eau. Limiter la solidarité via les tuyaux. »

- Ils font également **d'autres remarques**, au-delà de la question du partage de l'eau. Ils constatent notamment l'impact humain sur l'eau ou font des propositions relatives à la préservation des milieux naturels, à la réalisation d'études dans le cadre des SAGE... : « *Le « petit cycle de l'eau » mis en place par l'humain impacte le cycle de l'eau, les milieux et la biodiversité* », « *Prévenir les impacts sur les milieux et dans l'eau (plastiques, érosion des haies...)* », « *Réaliser des études HMUC (hydrologie, milieux, usages et climat) dans tous les SAGE* ».

3.1.3. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « partage de l'eau »

- Les participants identifient des **efforts nécessaires** à la bonne mise en œuvre de ces actions, notamment dans **la mise en place d'équipements chez les particuliers** (recyclage des eaux usées, compteurs individuels dans les logements collectifs...) **ou la suppression des piscines**. Ils soulignent également **des efforts financiers, de contrôle citoyen**, mais aussi dans le **changement des mentalités et habitudes de consommation**. Certains identifient des **efforts à fournir de la part des territoires**, comme des contreparties concernant la solidarité territoriale sur l'eau ou mettre en pause la métropolisation : « *Intensifier l'usage de l'eau de pluie en équipant tous les toits de récupérateurs d'eau* », « *Recyclage des eaux usées* », « *Accepter de moins consommer par de la sensibilisation et en « jouant » sur la tarification* », « *Changer nos habitudes de consommation (douche, lavage, véhicule...)* », « *Efforts financiers (investissements matériels, facture)* », « *Limiter les piscines des particuliers* », « *Plus de contrôle citoyen, implication* », « *Compteurs individuels dans les copropriétés* », « *Définir les contreparties concernant la solidarité entre les territoires pour l'eau* », « *Faire une pause dans la métropolisation* », « *Mettre en place des moyens pour la réutilisation* », « *Économiser l'eau dans tous les usages* ».
- Ils anticipent des **bénéfiques** à la fois collectifs et individuels, comme un **bien être général** lié à la **sécurisation de la ressource en eau**, à la **préservation des écosystèmes**, ou à **l'équité en matière d'efforts à fournir** par les industriels notamment. Certains identifient des bénéfiques collectifs généraux en termes de **transparence, d'implication citoyenne**, de **diminution des besoins** en eau : « *De l'équité sur les efforts à produire. L'industrie est plus consommatrice qu'un particulier qui arrose son potager* », « *Du bien-être, avoir la sécurité d'approvisionnement en eau.* », « *Préservation de la ressource et de l'écosystème* », « *Incidence sur le bien-être* », « *Être sûr d'avoir de l'eau* », « *Plus de transparence et d'implication* », « *Diminuer les besoins et harmoniser les usages dans les territoires* », « *Diminuer / limiter les besoins* »
- Ils évoquent également des **leviers** sur lesquels s'appuyer pour déployer ces actions, avec **des outils de suivi et de contrôle, des labels, une information des consommateurs, des obligations de communication des industriels**, ou encore **des aides à destination des particuliers**. Certains proposent également **la mise en place d'une empreinte « eau »** sur le principe de l'empreinte carbone, dans une démarche de sensibilisation. D'autres proposent de **s'appuyer sur les échanges et le cadre réglementaire** : « *Connaitre la consommation d'eau des différents usagers (usages particuliers, industries, agriculture...)* », « *Catégoriser les produits en fonction de leur toxicité et mettre en label* », « *Obliger les industriels à communiquer sur leur consommation d'eau pour produire et la rendre visible sur le produit vendu* », « *Mettre en place des aides du style « Ma prime Rénov » pour changer ses installations* », « *Être informé sur sa consommation régulièrement* », « *Mise en place d'un*

écolabel pour le traitement des eaux grises », « Mise en place d'une empreinte « eau » », « Contrôle des captages (police de l'eau) », « Concertation, échange -> cadre règlementaire », « Étendre les actions de sensibilisation, les mesures incitatives et les actions coercitives dans tous les SAGE, en harmonisant (Terre de source) », « Coordonner la communication entre les interlocuteurs, et la traduire en action ».

- Ils estiment que la mise en place de ces actions rencontrera **des obstacles** tels que les **résistances individuelles, les coûts financiers, le temps, le coût**, ou la **puissance des lobbies** :
« Lobby industriel », « incompréhension des usagers », « Le coût d'installation de la récupération d'eau de pluie pour les sanitaires par exemple. », « Lobby des industriels (emplois vs ressources) », « Le temps », « Le coût et le temps », « Méconnaissance, coût, temps ».

3.2. EAU ET AGRICULTURE

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « eau et agriculture » :
Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants, par question, et de façon commune aux deux questions concernant l'analyse efforts/bénéfices et leviers/obstacles, étant entendu qu'ils les ont parfois traités de façon commune pour les deux questions.

Rappel des questions posées aux participants :

- Considérant les problématiques relatives aux pollutions diffuses, aux pesticides, aux nitrates... Quelles évolutions mettre en œuvre pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement : changement des pratiques, des modes de production, modes de consommation ... et quels impacts sur les emplois, sur les consommateurs ? Comment faciliter ces évolutions en partageant les efforts entre tous (agriculteurs, particuliers, autres acteurs...) ?
- À quelles conditions garantir un accès à l'eau pour l'agriculture dans le respect de la sobriété et de la ressource disponible ? À quelles conditions les retenues à usages agricoles (qui peuvent être en tête de cours d'eau, sur des zones humides, alimentées par ruissellement en hiver ou par pompages des nappes souterraines...) sont acceptables/opportunes ? Un consensus sur ce sujet est-il possible et selon quels critères ?

3.2.1. Synthèse des contributions

Pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement, les participants soulignent le besoin de mettre en place des dispositifs de **formation et de communication** à destination des agriculteurs afin de faire changer les mentalités ainsi que les pratiques. Ils pointent également la nécessité **d'évolution des méthodes agricoles** vers des cultures et pratiques moins consommatrices, soutenue par un système **d'accompagnement financier**, et qui soit adapté à la mutation des pratiques. Des participants indiquent que l'évolution de la production agricole doit également passer par **l'évolution des modes de consommation**.

Concernant les garanties d'accès à l'eau pour l'agriculture, les participants soulignent en premier lieu la nécessité **d'éviter la « privatisation » de la ressource** en eau par le secteur agricole (ou par les autres acteurs). Ils recommandent également le développement et l'encouragement d'une **agriculture sobre en eau** et qui contribue à préserver voire à développer la ressource.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : le changement de pratiques (agriculteurs) et de mode de consommation et d'alimentation (consommateurs), l'évolution des politiques agricoles, l'information des consommateurs, la limitation de la quantité d'eau à destination de l'usage agricole
- Des **bénéfices** : l'amélioration de la ressource en eau (quantité et qualité), sur la biodiversité, pour les agriculteurs (financiers, relation aux autres acteurs, santé), pour les consommateurs (amélioration de l'alimentation et de la santé), l'emploi
- Des **leviers** : la formation des agriculteurs, le partage de bonnes pratiques, le déploiement et le soutien (aides ciblées) au développement de pratiques vertueuses, la mise en place d'outils de suivi et de contrôle de la consommation, le rôle des différents acteurs

- Des **obstacles** : la résistance au changement, le poids des lobbies, le manque de moyens de contrôle, des difficultés à appliquer le principe de pollueur-payeur, la PAC de façon générale, la perte de rendements
- Les participants proposent de façon générale des **dispositifs de formation et de communication à destination des agriculteurs** afin de faire **changer les mentalités ainsi que les pratiques** : développement de la formation continue, de la communication auprès des lycées agricoles, de la formation et de l'autonomisation des jeunes agriculteurs... « *Formation des jeunes agriculteurs à plus d'autonomie à l'agro-industrie* », « *formation continue (sous la condition nécessaire d'un minimum de temps libre)* », « *Communication des institutions (Eaux et Vilaine) autour des questions de l'eau dans les lycées agricoles* », « *Formation des agriculteurs + soutien des équipements de désherbage mécanique + substitution des produits chimiques -> écoles de formation -> changement de culture* ».
- Certains souhaitent également que le **système d'attribution des aides et d'accompagnement financier soit adapté à la mutation des pratiques agricoles** (vers du raisonné, du biologique...), en prenant en compte le facteur risque et en garantissant une stabilité des prix pour le consommateur : « *Revoir la PAC ou compenser la redistribution des aides agricoles / risques de mutations.* », « *Soutien à la production biologique par le soutien financier de l'État / l'Europe* », « *Soutenir la production / garantir des prix des produits stables, marchés publics diffus* ».
- D'autres soulignent le besoin de **faire évoluer les méthodes** afin de préserver l'accès à l'eau pour tous, en se tournant vers des **cultures et des pratiques moins consommatrices en eau**, en favorisant une **agriculture raisonnée** ou en assurant le **drainage des eaux pluviales par la réimplantation de haies bocagères** : « *Changer les méthodes culturelles moins consommatrices d'eau (maïs -> luzerne)* », « *Remettre du bocage* », « *favoriser une agriculture raisonnée, par exemple en retrouvant des pratiques agricoles, telles que la jachère, l'alternance des cultures. Amplifier le programme « Terre de sources » vers l'ensemble des agriculteurs* », « *cultiver des plantes plus adaptées aux conditions locales* », « *Pas d'arrosage de terres agricoles en pleine journée* »
- Des participants indiquent que l'évolution de la production agricole doit également **passer par les choix des consommateurs et leur éducation** dès l'enfance afin de changer les mentalités : « *D'un point de vue des usagers : privilégier l'achat en local de produits issus des productions raisonnées* », « *Cours de cuisine : centre de loisirs, primaire, collège, lycée public et privé : ressources en interne + associations / éducation à l'alimentation, santé publique* »

3.2.2. Les conditions d'accès à l'eau pour l'agriculture

- S'agissant des **conditions d'accès à l'eau pour l'agriculture**, dans le respect de la sobriété et de la ressource disponible, **les participants soulignent en premier lieu la nécessité d'éviter la « privatisation » de la ressource en eau par le secteur agricole (ou par les autres acteurs), en contrôlant les prélèvements, en retirant les drains agricoles et en évitant les retenues d'eau à usage agricole** : « *Les retenues ne sont pas une solution* », « *L'octroi d'un bien commun* », « *Enlever les drains agricoles* », « *Meilleure perception de l'hydrologie d'un bassin versant* », « *Déclarer les forages + contrôle des prélèvements / état de la nappe annuelle* », « *Interdiction de créations de mares individuelles et de nouvelles piscines. Contrôle et législation renforcés* », « *Pas de bassines ni de pompage dans les nappes phréatiques pour les besoins de l'agriculture* », « *Pas d'arrosage des terres agricoles en pleine journée* »

- Ils recommandent également le développement et l'encouragement d'une **agriculture sobre en eau et qui contribue à préserver voire à développer la ressource** : « Favoriser des zones humides, recréer des haies, éviter le ruissellement », « Retenir l'eau, créer des réserves ? Replanter des ripisylves », « Arrêter la croissance de la production animale : développer une culture de substitution ».
- Certains participants font des remarques dépassant la question de l'agriculture : « Les gens consomment trop d'eau, développement urbain + du nombre d'habitants -> développer les autres territoires »

3.2.3. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et agriculture »

- Les participants évoquent **les efforts individuels comme collectifs** que supposent leurs propositions pour faire évoluer le modèle agricole, **à la fois pour les agriculteurs** (changement de pratiques, polyculture, types de plantation...), **les consommateurs** (changement de mode de consommation, d'alimentation ...), **mais aussi en termes d'évolution plus globale des politiques agricoles** (comportements, habitudes, évolution des plantations...). Ils indiquent également des **efforts à produire en matière d'information des consommateurs ou de limitation de la quantité d'eau** à destination de l'usage agricole : « Sobriété en consommation d'eau », « Changer pour une alimentation moins carnée », « Consommer de saison », « Faire plus de polyculture », « Plus de légumineuses / combinaisons de culture », « Changement des pratiques de production et de consommation des produits agricoles », « Informer les consommateurs sur les pratiques », « Limiter la quantité disponible par type d'usage agricole : par l'élevage (par type d'animaux) ; par les cultures (par type de culture) ; limiter la taille des élevages hors sol », « Changer les habitudes des agriculteurs », « Changer nos habitudes de consommation ; moins de viande + de temps à cuisiner + accepter de payer plus cher ».
- Ils anticipent différents **bénéfices**, sur **l'amélioration de la ressource en eau** directement (quantité et qualité) ou sur **la biodiversité**, mais aussi pour **les agriculteurs dans leurs pratiques** (financiers, relation aux autres acteurs et en termes de santé), ou **pour les consommateurs** (amélioration de l'alimentation et de la santé) : « Meilleure qualité de l'eau -> santé publique », « Préserver la biodiversité », « Alimentation moins protéinée => meilleure santé », « Meilleure redistribution de la marge vers les agriculteurs », « Prix à la production -> revenus augmentent », « Moins de charges, moins d'intrants (engrais, pesticides ...) », « Des plantes plus résistantes », « Meilleure santé (obésité, diabète, cancer) », « Favoriser le lien social, confiance entre les différents acteurs », « Favoriser les circuits courts : producteur / vendeur », « Limiter / optimiser la consommation d'eau », « Baisser le coût d'utilisation de l'eau », « Satisfaction des utilisateurs (être plus vertueux) », « Une garantie de disponibilité d'eau », « Moins d'agribashing »
- Ils **proposent de s'appuyer sur différents leviers**, la formation des agriculteurs, **le partage de bonnes pratiques, le déploiement et le soutien (aides ciblées) au développement de pratiques vertueuses ou à la diversification de l'activité agricole**, la mise en place d'outils de suivi et de contrôle de la consommation (compteurs), ou encore **le rôle des différents acteurs** (consommateurs, politiques, collectivités, système éducatif ...) : « Aides -> activités vertueuses », « Soutien / accompagnement au changement », « Contrôles », « Bassins versants en bio », « Favoriser la formation continue aux différentes techniques, aux nouvelles technologies d'information et de communication », « Rotation de culture, diversification », « Moins de monoculture, amélioration variétale et diversification culture », « Remettre les haies, les prairies permanentes », « Acteurs de proximité (restauration scolaire, association) », « Décentraliser, donner du pouvoir au local »,

« Couverture permanente du sol », « Diagnostic de l'utilisation (consommation) de l'eau sur les exploitations agricoles », « Aide à l'investissement pour limiter l'utilisation de l'eau », « Outils de gestion (compteurs) », « Échange des pratiques de réduction ou modération des consommations d'eau, aide / support des pouvoirs publics »

- À l'inverse ils identifient un certain nombre **d'obstacles et difficultés** en lien avec la **résistance au changement** du côté des **agriculteurs** en particulier et le **poids des lobbies** par ailleurs, le **manque de moyens de contrôle** et des **difficultés à appliquer le principe « pollueur-payeur »**, mais aussi la **PAC de façon générale ou encore la perte de rendements** : « Culture « familiale » », « Moins en moins de moyens pour contrôler », « Politique agricole », « Difficulté à appliquer le principe de pollueurs / payeurs », « Moins de rendement », « Impact sur notre santé, perturbation », « La résistance au changement », « Les lobbies, le déni », « Cloisonnement et rivalité des organismes », « Règles de la PAC », « Rentabilité économique qui peut baisser », « Lobbying des gros exploitants »

3.3. EAU ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « eau et aménagement du territoire » : Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants de façon commune sur l'ensemble de la thématique, étant entendu qu'ils ont souvent traités les deux premières questions de façon commune, et de façon moins détaillée la dernière que nous intégrons donc à la suite.

Rappel des questions posées aux participants :

- Considérant le développement démographique, les besoins de logements, d'accueil d'activités et les conséquences sur l'imperméabilisation, la quantité, la qualité d'eau disponible, quelles conditions et quels critères devrait-on mettre en place pour les nouvelles constructions (logement, activités, infrastructures) : infiltration de l'eau à la parcelle, désimperméabilisation, récupération et utilisation d'eau de pluie pour les toilettes, le jardinage, les activités économiques ... ?
- Comment obtenir les mêmes résultats pour les activités, infrastructures, logements existants ?
- Considérant les zones à risques pour l'enjeu eau (inondation par débordement de cours d'eau ou par ruissellement, submersion marine, zone en tension pour l'alimentation en eau potable), quelles solutions mettre en place pour réduire la vulnérabilité des populations et des activités ?

3.3.1. Synthèse des contributions

En matière d'aménagement du territoire, les participants formulent de nombreuses préconisations concernant les **méthodes de construction** et les **règles d'urbanisation**, à la fois pour les logements existants et les futurs, pour désimperméabiliser les sols, favoriser la réutilisation des eaux et la récupération d'eau de pluie, et pour penser de nouvelles façons de construire. Ils pointent également des actions à mener en termes **d'entretien et de réfection** des infrastructures existantes et des logements. Pour cela ils soulignent la nécessité d'un **accompagnement réglementaire et financier**.

Concernant la gestion des risques liés à l'eau, ils font des propositions visant à réduire le risque inondation, en **évitant notamment l'urbanisation des zones à risques** et en créant des « zones

tampons ». En ce qui concerne les zones en tension sur l'alimentation en eau, ils proposent des solutions de **restrictions et d'interdiction**. Enfin, ils suggèrent également d'anticiper les risques de ruissellement et de sécheresse des sols par la **renaturation des cours d'eau**, ou **l'entretien des haies bocagères**.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : l'éducation, l'information, l'appropriation des équipements individuels et collectifs, le financement, l'adaptation du cadre réglementaire, l'appréhension des contraintes (interdiction des piscines), la transparence de tous les acteurs sur leur consommation
- Des **bénéfices** : les économies en matière de ressource en eau (préservation, usage local de l'eau et baisse de la consommation), des gains financiers, une amélioration du cadre de vie (sécurité, biodiversité, qualité de vie...), la mobilisation des usagers, une revitalisation économique, la prise de conscience collective, la réduction des îlots de chaleurs et l'infiltration des eaux pluviales
- Des **leviers** : la clarification du cadre légal, un renforcement de la réglementation, une tarification progressive et dissuasive, les structures spécifiques existantes ou à créer, la communication et l'éducation, le partage d'expérience
- Des **obstacles** : le coût d'investissement, l'impact sur les libertés individuelles et la sécurité routière, l'adaptation des bâtiments, la réglementation, le changement des comportements, la concurrence entre collectivités, un manque de moyens pour faire respecter les réglementations, l'envie politique

3.3.2. Les actions à mener en matière d'aménagement du territoire

- Ils évoquent des **conditions et critères de construction** en matière de bâtiments :
 - Des **règles et obligations** en matière de **construction et d'équipement** des nouveaux logements (récupération des eaux pluviales, incitations aux toilettes sèches ...), afin d'accompagner les efforts individuels : *« obligation de récupérer l'eau de pluie. », « Obligation de créer un réseau indépendant pour toilettes / machine à laver / robinet garage », « Incitation aux toilettes sèches mais obligation à partir d'une surface de terrain », « Contraindre et responsabiliser les producteurs / les collectivités aux usages visant à récupérer davantage les eaux usées, les eaux pluviales pour les usages toilettes / arrosage jardin », « Les personnes sont prêtes à faire des efforts et à modifier leurs usages, avant même que la loi s'impose. Si la loi s'imposait, cela permettrait de faire baisser les coûts via le collectif. »*
 - L'intégration de la **gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme et l'information des usagers sur les obligations** induites par ces documents : *« Informer dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme les acquéreurs des parcelles, des obligations (avec les coûts) qu'ils pourraient avoir pour gérer l'eau sur leur parcelle (puisards...) », « Intégrer la gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme »*
 - Le développement de **solutions techniques à déployer** sur les nouvelles constructions ou à l'échelle de quartiers, afin d'en mutualiser les coûts et bénéfices :

« Séparer les circuits eau potable / eaux issues du recyclage », « Le stock d'eau récupéré pourrait être mutualisé par quartier. Un réseau d'eau de récupération mutualisé »

- **L'interdiction stricte des piscines privées** : *« Interdiction des piscines privées », « Interdire les piscines particulières. »*
- La possibilité de **densifier le bâti grâce à la surélévation**, afin d'éviter l'artificialisation des sols : *« Exemple Berlin 2003 : surélever un bâtiment par le haut permet de densifier l'occupation en logement sans empiéter sur le sol et l'artificialiser. Cela permet de dégager des financements pour des travaux (recyclage de l'eau par ex) ».*
- Certains s'interrogent sur les **obligations de recyclage des eaux usées** liées aux entreprises de nettoyage : *« Les stations de lavage auto sont équipées pour recycler l'eau. Pourquoi les gros usagers d'eau (industries) n'ont pas de tels systèmes obligatoires ? Surtout pour les usages de type nettoyage (la plupart en ont à développer ?) »*
- Les participants suggèrent des **traitements des sols permettant l'infiltration des eaux pluviales** : généralisation de la gestion intégrée des eaux de pluviales, quota de surfaces enherbées, changement des revêtements des voiries et du stationnement, désimperméabilisation ... : *« Généraliser la gestion intégrée des eaux pluviales. Permettre à l'eau de s'infiltrer dans le sol. », « Développer les surfaces enherbées pour les voiries et autour des bâtiments », « Développer les revêtements absorbants pour les voiries », « Places de stationnement avec imperméabilisation minimum », « Programme DEPAVE à Rennes : Dépaver pour remplacer par des sols perméables. Enlever des voiries pour mettre plus de nature en ville »*
- En ce qui concerne les activités, infrastructures et logements existants :
 - Ils proposent des **aides, services et accompagnements** à destination des entreprises et particuliers, pour permettre **l'équipement des bâtiments** en dispositifs de préservation de la ressource en eau : cuves de récupération des eaux pluviales, conseils en récupération d'eau de pluie... : *« Subventionner les cuves d'eau de pluie. », « Vendre les cuves à prix coûtant en créant un groupement d'achat pour gamme étoffée de cuve. », « Créer un service de conseil pour la récupération d'eau de pluie à destination des particuliers et des entreprises. »*
 - Concernant la **réfection des stationnements, espaces publics et voiries existantes**, ils suggèrent différentes méthodes : **végétalisation, réduction de la surface imperméabilisée** de certaines voiries, **pavés enherbés** poreux, parkings à **revêtement poreux**... : *« Lors des réfections de certaines voiries (lotissements), réduire la surface imperméable. Certaines voiries peuvent être gravillonnées. », « Rénovation de parkings : mettre des nids d'abeilles (sauf sur les parkings poids lourds et PMR), poser des pavés sur les bandes de roulement pour limiter l'espace imperméable. », « Rénover certaines voiries avec de l'enherbé poreux. », « Végétalisation et désimperméabilisation d'espaces publics (places, écoles...) »*
 - Ils font également des propositions relatives à **l'entretien et l'aménagement du territoire**, comme le recyclage des eaux usées, la création de petites forêts urbaines... : *« Taille des haies + coupe des abords de route tardives », « Ne plus rejeter l'eau de sortie de station d'épuration dans les cours d'eau », « Récupération d'eau de pluie et réutilisation des eaux usées. », « Recycler les eaux usées »*

- Les participants font des propositions relatives à la **diminution des risques liés à l'eau** :
 - Concernant le **risque inondation**, qu'il s'agisse du littoral ou des cours d'eau, ils suggèrent notamment de **reculer le trait de côte** en évitant les constructions trop proches du littoral et **d'aménager des zones tampons** en bordure de rivières, de créer de **nouvelles zones humides...** : *« abandonner des zones à la mer, faire reculer le trait de côte où c'est acceptable. », « Inondation des cours d'eau : aménager des zones humides le long des rivières pour recréer des zones tampons. Créer des nouvelles zones humides », « Ralentir les constructions proches des zones inondables (cours d'eau) et laisser les cours d'eau suivre leurs méandres en prime. »*
 - En ce qui concerne les **zones en tension sur l'alimentation en eau**, ils proposent des solutions de **restrictions et d'interdictions**, notamment des permis de construire ou des piscines ... : *« limiter les permis de construire », « interdire la construction de piscines privées », « faire combler les piscines dans les zones très en tension. »*
 - Ils suggèrent également **d'anticiper les risques de ruissellement et de sécheresse des sols** par la **renaturation des cours d'eau**, ou l'entretien de **haies bocagères**. Ils ajoutent le besoin de **prioriser le prélèvement des cours d'eau** pour la consommation, au détriment de l'industrie ou de l'agriculture : *« Anticiper le ruissellement accentué par la sécheresse des sols. (Haies ? Fossés ?). Renaturer les cours d'eau. », « Entretenir des haies / aménagements naturels. », « Interdire les nouvelles constructions sur le littoral pour éviter les submersions marines et l'érosion. », « Prioriser le prélèvement des cours d'eau à destination de la consommation humaine / animale au détriment des industriels / agriculteurs »*
- Plus généralement, certains participants font des **remarques plus larges**, relatives notamment à la sensibilisation à l'agriculture pour les consommateurs ou à la mise en place de systèmes de station d'épuration pour les industriels : *« Réuse pour les industriels = imposer une station d'épuration compensée par de la détaxation + pénalités pour ceux qui ne jouent pas le jeu. », « Sensibiliser à la consommation et à la production de légumes de saison pour relocaliser la production sur des légumes moins consommateurs et locaux. »*

3.3.3. **Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire »**

- S'agissant des **efforts** à consentir pour leurs différentes propositions, les participants identifient ceux **liés à l'éducation, à l'information, à l'appropriation des équipements individuels et collectifs et aux financements**. Ils identifient également un effort collectif à consentir sur **l'adaptation du cadre réglementaire** ainsi qu'un effort plus individuel sur **l'appréhension des contraintes** (interdiction des piscines) et la **transparence de tous les acteurs sur leur consommation** : *« Éducation aux toilettes sèches : connaître les bénéfiques, les techniques, lever les a priori », « Cadre légal clair pour les toilettes sèches », « Cuves d'eau de pluie : investissements », « Service de conseil : eau de pluie + achat groupé (emploi de personnel pour la collectivité -> charge pour la collectivité) », « Interdiction des piscines : perte du sentiment de liberté », « Efforts financiers pour aider les entreprises. », « Éducation à stopper la consommation de produits issus de la mondialisation. », « Effort de communication, d'éducation et financier pour diminuer notre impact sur le captage de l'eau dans le réseau », « Récupérer un maximum les eaux »*

usées / eaux pluviales », « Information et communication sur les thématiques de l'eau », « Imposer la transparence dans la consommation d'eau de chacun (entreprises, agriculteurs, particuliers) », « Renoncer à certains privilèges »

- Ils anticipent différents **bénéfices**, au premier rang desquels **les économies en matière de ressource en eau** (préservation, usage local de l'eau et baisse de la consommation), mais aussi **les gains financiers** et en termes de **cadre de vie** (sécurité, biodiversité, qualité de vie...). Ils imaginent des **bénéfices sociaux** : mobilisation des usagers, revitalisation économique, prise de conscience collective... Ils indiquent également des bénéfices possibles en termes de **réduction des îlots de chaleurs et d'infiltration des eaux pluviales** : « *Désimperméabiliser : bénéfice en termes d'îlot de chaleur et de végétalisation pour l'infiltration de l'eau de pluie* », « *Économie de ressources, financières... à économiser l'eau* », « *Facilité d'installation, gains financiers* », « *Interdiction des piscines : retirer une grosse consommation* », « *Moins de contraintes sur la ressource eau* », « *Idem + moins de risque sanitaire* », « *Mobiliser les usagers* », « *Revitalisation du tissu économique local* », « *Retenue des eaux* », « *Plus d'eau qui reste à usage local* », « *Prise de conscience* », « *Économies d'eau à court terme* », « *Recréer de la biodiversité* », « *Primes à moindre consommation* », « *Plus de sécurité pour tous* », « *Qualité de vie* »
- Les participants proposent de s'appuyer sur **plusieurs leviers**, notamment la **clarification du cadre légal**, un renforcement de la **règlementation**, une **tarification progressive** et dissuasive, s'appuyer sur les **structures spécifiques existantes ou à créer, communiquer et éduquer** via différents canaux, partager les expériences ... : « *Éducation aux toilettes sèches : connaître les bénéfices, les techniques, lever les a priori* », « *Cadre légal clair pour les toilettes sèches* », « *À l'échelle des pays : s'appuyer sur les ALEC (Agence Locale d'Énergie et Climat* », « *Piscine : tarif de l'eau progressif et dissuasif* », « *Arrêté départemental* », « *L'éducation par exemple* », « *Partager des expériences* », « *Les réseaux sociaux multiples* », « *La pression du réchauffement climatique* », « *Renforcer la réglementation* », « *Conseils locaux d'usage de l'eau* », « *Règlementation plus appliquée* »
- Ils identifient par ailleurs des **freins** concernant leurs propositions, en particulier en matière de **coût d'investissement**, d'impact sur les **libertés individuelles et la sécurité routière, d'adaptation** des bâtiments, de **règlementation**, de **changement des comportements**, de concurrence entre collectivités, de manque de moyens pour faire respecter les réglementations, d'envie politique... : « *Toilettes sèches dans les collectifs et bâtiments publics* », « *Coût, investissement* », « *L'installation de cuves n'est pas amortie financièrement* », « *Perte de liberté individuelle* », « *Coût* », « *Attention à la sécurité routière, abords des routes dangereux* », « *Règlementation à adopter + manque à gagner des promoteurs* », « *Plus globalement = révision des PLU car le bétonnage est facilité, l'imprégnation n'est pas assez favorisée* », « *Rivières à sec l'été* », « *Enjeux politiques* », « *Les besoins financiers nécessaires* », « *Les changements de comportement parfois difficiles de la part de tous (décideurs, institutions, entreprises)* », « *Manque de ressources humaines pour faire respecter les réglementations (police de l'eau) par les entreprises et les exploitants* », « *La concurrence entre les collectivités* »

3.4. MILIEUX NATURELS

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « milieux naturels » : Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants de façon commune sur l'ensemble de la thématique, étant entendu qu'ils ont souvent traités les deux premières questions de façon commune, et de façon moins détaillée la dernière que nous intégrons donc à la suite.

Rappel des questions posées aux participants :

- Quelles pistes prioriser pour améliorer la préservation des milieux aquatiques et des zones humides existants... ? Doit-on par exemple supprimer certains usages (dont de loisirs), renforcer le périmètre des zones sauvages autour des cours d'eau, limiter la constructibilité... ?
- Quelles pistes prioriser pour augmenter ou restaurer le bocage, les zones humides et les milieux aquatiques et renforcer les continuités écologiques ? Quels arbitrages opérer au regard des activités pouvant être concernées par cet objectif ? Au regard de quels critères ?

3.4.1. Synthèse des contributions

Pour améliorer la préservation des milieux naturels, les participants soulignent le besoin **d'arrêter l'artificialisation des sols**, de **simplifier les réglementations** allant dans le sens de la protection, mais aussi d'engager des études pour **élargir les périmètres des zones de protection**. Ils proposent de **réglementer, de recenser, de contrôler et de sanctionner les mauvaises pratiques** vis-à-vis des espaces naturels, souhaitent la mise en place de **campagnes de sensibilisation** et d'information dès le plus jeune âge sur la préservation des milieux, et proposent des pistes d'action visant à **restaurer voire augmenter les espaces naturels**.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : des efforts financiers (travaux importants et négociations avec les exploitants/propriétaires), le contrôle des pratiques, l'aménagement, l'acceptation de nouvelles réglementations, le partage des espaces
- Des **bénéfices** : la sécurisation de la ressource en eau (qualité et quantité), la diminution du risque inondation, la préservation des milieux et de la biodiversité
- Des **leviers** : la sensibilisation et la pédagogie auprès de tous les publics, la communication et l'information, le renforcement des moyens humains en matière de contrôle, la prise de conscience collective de la nécessité d'agir, le respect de la réglementation
- Des **obstacles** : les résistances des propriétaires de terrains, le changement de mentalités, des difficultés de financement de la mise en œuvre, le manque de clarté des réglementations, la puissance des lobbies

3.4.2. Les actions à mener en matière de préservation des milieux naturels

Réfléchissant aux façons de mieux préserver les milieux aquatiques et les zones humides, voire de les restaurer ainsi que le bocage, et aux façons de renforcer les continuités écologiques, les participants font des propositions pour à la fois **mieux protéger ces différents espaces**, les développer, mais aussi **contrôler et sanctionner les acteurs** qui pourraient avoir un impact négatif sur les milieux.

- Pour favoriser la **protection des zones humides et milieux aquatiques existants**, ils suggèrent **d'arrêter l'artificialisation des sols, de simplifier les réglementations** allant dans le sens de la protection, mais aussi d'engager des études pour **élargir les périmètres des zones de protection**. « *Stopper l'artificialisation des sols* », « *« Remembrement » des étangs quant à l'usage loisir pour ne pas l'interdire. Anticiper* », « *Agrandir les zones / périmètres de protection de différents niveaux à distance des cours d'eau, milieux humides dans l'esprit des zones de protections des bâtiments historiques. voire sanctuariser certaines zones.* », « *Entretien des haies, prairies autour des cours d'eau* », « *Agrandir le périmètre talweg autour des cours d'eau* », « *Simplification des aides administratives pour « remise en herbe »* »
- Ils proposent de **réglementer, de recenser, de contrôler et de sanctionner** les mauvaises pratiques vis-à-vis de ces espaces, qu'il s'agisse des usagers, des agriculteurs ou des industriels : « *Revoir la classification des zones humides par rapport aux critères existants (faune, flore, nature des sols...)* », « *Surveiller les pratiques, augmenter les moyens d'une véritable brigade verte, faire respecter les lois existantes* », « *Faire respecter la réglementation déjà existante* », « *Travail de recensement des zones humides pour inciter une réelle réglementation -> équilibrer les instances de décisions des commissions* », « *Mieux contrôler les rejets industriels, augmenter le nombre de contrôleurs. Création de collectifs de contrôle* », « *Limiter les déchets dans les cours d'eau : Ramassages, embâcles* », « *Contrôler les rejets des industriels : réglementer les décisions d'implantation d'usine / entreprises (ZI, ZA)* », « *Limiter l'apport de nutriments P et N de l'agriculture. Risque de lessivage.* »
- Les participants souhaitent par ailleurs la mise en place de **campagnes d'information et de pédagogie à destination du public et ce dès le plus jeune âge**, afin de sensibiliser sur la nécessité de préserver ces milieux naturels : « *Pédagogie : savoir et faire savoir. Informer les riverains de leurs droits et devoirs (urbanisme, épandage, taxe). Sensibiliser les enfants sur l'importance des milieux. Faire savoir quand les sanctions sont prises* », « *Campagne d'information* »
- Ils proposent des pistes d'actions pour **restaurer voire augmenter les espaces naturels**, notamment en **replantant le bocage** et en améliorant le linéaire bocager, en **interdisant l'abattage d'arbres** en bordure de cours d'eau, en rétablissant les **systèmes de prairies, talus, haies** au bord des cours d'eau, en créant des **méandres ou des zones tampons enherbées**, en rétablissant le **périmètre talweg**, en supprimant les obstacles aux cours d'eau... : « *Sanctuariser le bocage, le replanter* », « *Interdire l'abattage et l'arrosage des arbres en bordure de cours d'eau* », « *Améliorer le linéaire bocager pour protéger les cultures du ruissellement, améliorer l'infiltration des eaux pluviales. Transport de propriété de la bouche entre route et champ aux collectivités pour partager le coût.* », « *Rétablir les haies, prairies autour des cours d'eau* », « *Recréation des talus* », « *Rétablir le périmètre talweg autour des cours d'eau pour favoriser la circulation et le développement de la faune et la flore* », « *Création de méandres* », « *Mettre en place des zones « enherbées » / « plantées » tampons (arbres) : sur un périmètre de 150 m autour des cours d'eau* », « *Reméandrer le cours d'eau : limiter la vitesse d'écoulement. Limiter le risque d'inondation. Augmenter l'infiltration et la sédimentation. Limiter l'envasement et la pollution marine.* », « *Créer des zones « tampon » (bassin décanteur d'eau pluviale + phytoépurations)* », « *Supprimer les obstacles aux cours d'eau, seuils, etc.* »
- Ils proposent également des pistes d'actions ayant vocation à **faire évoluer les comportements des différents acteurs** pour permettre la restauration des milieux : « *Valoriser les bonnes actions, meilleure répartition des aides agricoles, notamment régionales* », « *Sensibiliser et proposer un accompagnement des agriculteurs à l'entretien et la valorisation des bocages* ».

- Enfin, quelques participants souhaitent la mise en place d'un **plan de protection des sols** :
« Justifier un plan de protection des sols (conservation des zones humides) »

3.4.3. **Efforts, bénéfices, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire »**

- En lien avec l'ensemble de ces propositions, les participants identifient des **efforts**, à différentes échelles, qui seront nécessaires à leur mise en œuvre, en particulier **financiers** (travaux importants et négociations avec les exploitants/propriétaires) et en **matière de contrôle des pratiques**. Ils notent également des efforts à fournir en termes **d'aménagement, d'acceptation de nouvelles réglementations ou de partage des espaces** :
« Négociations entre les exploitants / propriétaires », « Travaux importants », « Prix des travaux / mise aux normes », « Faire des contournements et passages batraciens dans les buses », « Effort économique », « Limitation des surfaces de culture », « Contrôle plus fréquent et plus sévère vis-à-vis de la réglementation actuelle », « Accepter le contrôle des pratiques », « Accepter la limitation des espaces disponibles pour les constructions », « Usage raisonné de l'eau et des milieux », « Partage des espaces »,
- Ils en attendent un certain nombre de **bénéfices**, notamment en termes de **sécurité : sécurisation de la ressource en eau** (qualité et quantité) et **diminution du risque inondation**. Ils imaginent également des bénéfices en matière de **préservation des milieux et de la biodiversité** : « Une amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité », « Un ralentissement de l'érosion et de la pollution », « Continuité écologique / débit d'eau plus constant. », « Éviter les inondations. », « Profiter d'espaces naturels préservés », « Protéger les installations urbaines, industrielles, etc. en limitant les inondations, sécheresses, etc. », « Limitation des inondations, effets éponges », « Remplissage des nappes phréatiques », « Biodiversité améliorée », « Préservation du milieu, des ressources en eau et économiques ».
- Les participants identifient différents **atouts et leviers** afin d'y parvenir, en particulier la **sensibilisation et la pédagogie** auprès de tous les publics, mais aussi la **communication et l'information**, le **renforcement des moyens humains** en matière de **contrôle**, la **prise de conscience collective** de la nécessité d'agir, ou le respect de la **réglementation** :
« Pédagogie », « Financier / présenter les atouts d'un terrain non pollué / non polluant. », « Texte de loi », « Plus d'agents contrôleurs. », « Création de postes contrôleurs (investissements des pénalités en local) pour l'eau », « Sensibilisation à la vie animale », « Formation lycée agricole », « Sensibilisation, pédagogie, formation, vision globale, communication », « Prise de conscience par rapport à la perte de biodiversité à cause des différentes sécheresses récentes », « Prise de conscience collective de la perte de biodiversité à cause des pertes de milieu naturel », « Information de tous, par affichage, réunions », « Les lois et leurs applications », « Informer les riverains (des zones humides...) de leurs droits et devoirs (urbanisme, épandage, taxes (et leurs usages)). »
- À l'inverse, ils s'attendent à divers **obstacles et difficultés** de mise en œuvre, liées en particulier aux **résistances des propriétaires de terrains** et au **changement des mentalités**. Ils pointent également les potentielles **difficultés de financement** de la mise en œuvre, ainsi que le **manque de clarté des réglementations** et la **puissance des lobbies** : « Refus / interdiction d'accès au terrain », « Financement », « Volonté des industriels (lobbying) », « Refus des propriétaires d'obtempérer », « Économie : mettre les moyens nécessaires au respect des réglementations », « Politique, affronter les oppositions », « Economie », « Changement de la

mentalité collective », « L'intérêt individuel, intérêts économiques », « Lois / règlements différents entre espaces privé et public », « Financements ciblés ».

3.5. CONNAISSANCES, COMPORTEMENTS, PARTICIPATION, ANTICIPATION DU RISQUE

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « connaissances, comportements, participation, anticipation du risque » : Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants, par question, et de façon commune aux trois questions concernant l'analyse efforts/bénéfices et leviers/obstacles, étant entendu qu'ils les ont parfois traités de façon commune pour les différentes questions.

Rappel des questions posées aux participants :

- Comment associer, dans la durée, tous les acteurs à la prise de décision, et permettre un partage des connaissances et enjeux ? Comment développer la participation du public à la production de connaissances, renforcer la capacité à s'informer, à partager les savoirs ?
- Comment agir sur les comportements individuels et collectifs ? Entre pédagogie, sensibilisation, incitation, obligation (réglementation)... selon vous, à quelles conditions l'action sera la plus efficace ?
- Pensez-vous utile de réaliser des mises en situation sur des risques potentiels (inondation, vague submersion...) ? Sous quelles formes...?

3.5.1. Synthèse des contributions

S'agissant des enjeux liés à l'implication des acteurs à la prise de décision, et au partage des connaissances et des enjeux, les participants proposent des **évolutions à mener dans les relations aux entreprises et industriels**. Ils suggèrent également des actions de **sensibilisation, d'éducation, de communication et d'information** qui soient adaptées à tous et facilement appréhendables. Ils recommandent de **poursuivre des démarches de concertation** en format atelier, enquête ou questionnaire, en invitant largement à participer. Ils proposent également **d'agir sur la loi et les réglementations** en s'assurant que l'eau reste un bien public, tout en mettant en place une tarification différenciée et en contrôlant les consommations.

S'agissant des actions à mener pour changer les comportements individuels et collectifs, les participants proposent des actions visant à **communiquer, sensibiliser et informer** de façon pédagogique afin de changer les comportements des usagers. Ils suggèrent par ailleurs la mise en place **d'aides à l'équipement des particuliers** en installations permettant d'économiser de l'eau, mais aussi la mise en place de **tarifications différenciées et incitatives** sur l'eau.

Concernant la préparation aux risques potentiels, les participants soutiennent l'idée **d'exercices de mise en situation** et proposent des **cycles de formation**, afin de préparer les populations aux risques liés à l'eau. Ils suggèrent également de **vulgariser des études** sur ces sujets et de renforcer la communication sous différentes formes.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : le changement de comportement, l'action collective, la mobilisation des populations (qui nécessite des moyens humains et financiers par les collectivités), l'adaptation des programmes scolaires
- Des **bénéfices** : une responsabilisation collective, un changement global des comportements dès l'enfance, une implication et une prise de conscience générale des citoyens sur la question de l'eau et de ses impacts, une mobilisation plus simple des citoyens, une augmentation globale du prix de l'eau bien comprise par les consommateurs

- Des **leviers** : les acteurs relais pour appliquer la loi (collectivités, organismes institutionnels et associations locales), les contrôles, la mesure des usages, les contraintes financières à appliquer
- Des **obstacles** : la mobilisation, le changement de mentalité et la résistance à celui-ci (particuliers, enseignants, lobbies ...), des difficultés en termes de temps et la complexité de l'information fournie, difficultés financières et administratives, des publics plus complexes à toucher (résidents d'EHPAD, hôpitaux...), des résistances face à une taxation différenciée

3.5.2. Les évolutions nécessaires pour mieux associer tous les acteurs à la prise de décision, au partage des connaissances et des enjeux

- En matière d'association des acteurs à la prise de décisions, ainsi qu'au partage des décisions et enjeux sur l'eau, les participants identifient en premier lieu des évolutions à mener dans **les relations aux entreprises et industriels**. Ils proposent ainsi d'opérer **un contrôle de la gestion de l'eau par les entreprises** (qualité des rejets et quantité d'eau prélevée), **d'encourager financièrement les entreprises vertueuses** ou d'instaurer un **label**. *« Chaque entreprise doit avoir l'obligation de rendre des comptes sur sa gestion de l'eau (un rapport qui est publié doit être accessible à tous). Taux de prélèvement et de rejet de qualité. », « Instaurer un label entreprise responsable (économe en eau et pas polluante) », « Encourager financièrement les entreprises qui respectent les normes environnementales de l'utilisation de l'eau.*
- Ils proposent également des actions de **sensibilisation, d'éducation, de communication et d'information** qui soient adaptées à tous et **facilement appréhendables**. Notamment le développement d'un **lieu dédié à l'apprentissage** hydrologique, des **interventions en milieu scolaire**, des **journées portes ouvertes**, des **« journées de l'eau »** dans les communes, l'utilisation des **factures comme outil pédagogique**, visites de maisons témoins... : *« La sensibilisation à travers l'éducation scolaire -> information des enfants -> connaissance hydrologique locale (type classes vertes) : développer un lieu attractif avec son territoire -> Information de la JAPD », « Partager la connaissance – pour mieux comprendre le « pourquoi » des actions à mener (préconisation, interdits...) », « Faire des portes ouvertes, des visites scolaires (step, usines de production d'EP, passes à poissons, marais) », « instaurer deux journées de l'eau par an dans chaque commune. À rendre obligatoire ? -> sensibiliser aux écogestes / faire des « fresques de l'eau » », « Utiliser les factures comme outil pédagogique, des « newsletters » dédiées », « Insister sur le cycle de l'eau et sur l'accélération des phénomènes (sans être trop théorique !) à partir d'exemples concrets, locaux », « Visite des maisons témoins, économies d'eau... »*
- Certains recommandent de **poursuivre des démarches de concertation** en format atelier, enquête ou questionnaire, en **invitant largement à participer**, ou suggèrent **d'élire des représentants des particuliers sur la gestion de l'eau** : *« Élire les représentants des particuliers (au tirage au sort) pour des mandats de un an », multiplier ce genre de participations citoyennes (ex. : atelier), « (Avant problème de qualité + demain, problème de quantité) », « Lancer des enquêtes, questionnaires », « Communication pour participer à ces ateliers très efficace (envoi, rappel). Y associer les écoles est très bien (+ transgénérations) et efficace / parent. »*
- D'autres proposent quant à eux **d'agir sur la loi et les réglementations** en s'assurant que l'eau reste un bien public, tout en mettant en place une tarification différenciée, en contrôlant les consommations de forages des différents acteurs, en faisant respecter les lois ou en changeant les frontières administratives : *« L'eau doit être gérée par un service public, ne*

pas faire de profit sur l'eau mais elle doit être gratuite. Un tarif différencié (les plus gros consommateurs paient plus) », « Engager une réflexion sur la gestion et le contrôle des consommations forage (privé, entreprise et monde agricole). Obligation de déclaration, publication d'un rapport. », « Faire respecter les lois sur l'eau. », « Changer les frontières des régions administratives -> en région « bassin hydrographique » »

3.5.3. Les actions à mener pour changer les comportements individuels et collectifs

- Les participants proposent des actions visant à **communiquer, sensibiliser et informer de façon pédagogique** afin de changer les comportements des usagers : *« Utiliser les factures comme moyen de communication », « Campagne d'affichage », « Utiliser des jeux comme la fresque du climat (fresque de l'eau) », « Faire des journées de sensibilisation des scolaires », « Organisation des visites de station d'épuration, moulin à marée », « Instaurer la journée de l'eau et une journée de nettoyage des cours d'eau », « Journée famille à consommation positive », « Éditer un guide des aides aux économies d'eau (achat de récupérateur ...) », « Changer les idées reçues sur l'hygiène, une douche quotidienne n'est pas obligatoire », « Le levier premier de l'action est la compréhension (pédagogie). Est-ce suffisant ? NON. Tous les leviers forment un ensemble : il faut tous les utiliser (gradients) », « L'interdit ne peut être efficace sans pédagogie préalable. », « Limiter la publicité pour des équipements très consommateurs d'eau (exemple : piscine) MAIS des progrès de gestion, piscines partagées... »*
- Certains suggèrent **l'accompagnement des particuliers au travers d'une aide** à s'équiper en éléments d'économie d'eau et **installer des compteurs** afin de permettre aux ménages de suivre leur consommation, pouvoir relever régulièrement les compteurs pour identifier les fuites : *« Distribuer des récupérateurs d'eau », « Mousseurs », « Installer des compteurs juste avant les égouts », « Contrôle des fuites de compteur. Comment faire ? Relever sur le compteur tous les mois... »*
- D'autres proposent une **tarification incitative et progressive**, mais aussi **le contrôle des forages « sauvages » avec des sanctions** pour les contrevenants : *« Redevance incitative par palier tarifaire (positive (prix social) et négative (prix « sanction »). Sujet à discussion avec augmentation du prix de l'eau. De 0 à 50 m³ (gratuit ou pas cher). De 50 à 100 m³ (un peu plus). De 100 à 200 m³ augmentation et au-dessus de 200 m³ -> surtaxage. », « Obliger la déclaration des puits « sauvages » + forages agricoles=> avec suivi de la police de la mairie », « Une proposition = la tarification progressive mais problème des familles pour les activités (industrie) ».*
- Enfin, quelques participants souhaitent l'instauration d'un **label de consommation d'eau** : *« Instaurer un label sur les produits de consommation comme le nutriscore mais pour la consommation d'eau »*

3.5.4. Les propositions pour mieux se préparer aux situations de risques

- Les participants se disent favorables à la **mise en place d'exercices** afin de **préparer les populations face aux risques liés à l'eau**, particulièrement pour les périodes de sécheresse, afin de permettre à chacun de **réagir aux événements exceptionnels** (y compris les crues). Certains proposent des **cycles de formations spécifiques**, la **vulgarisation des études de risques**, la mise en place de **repères visuels percutants** et de la **communication via tous les canaux** : *« Il est indispensable de montrer l'impact climatique et que les gens soient armés pour y faire face et pouvoir réagir », « Oui sur un exercice sécheresse. (Ex : sur un secteur donné : plus d'eau pendant trois jours, mais gestion comme en crise -> bouteilles-citernes)-> La logistique sur les*

bouteilles d'eau -> cycle de formation associé », « Faire des clips sur les réseaux locaux (et les faire passer sur tous les canaux de communication) », « Faire des expositions « mémorielles » (les situations locales) », « Vulgariser les études de risques. », « Mettre sur les maisons et équipements des repères de crue (et les vérifier) »

3.5.5. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire »

- Sur l'ensemble de ces propositions, les participants listent un certain nombre **d'efforts** qui seront nécessaires, notamment en termes de **changement des comportements, d'action collective, de mobilisation des populations**. Des participants soulignent la nécessité **d'adapter les programmes scolaires** et les efforts à fournir dans ce sens. Ils indiquent également que la mobilisation large des usagers et acteurs nécessite des **moyens financiers et humains importants** que les collectivités doivent pouvoir déployer : *« Changement des comportements », « S'informer », « Se mobiliser », « Vouloir agir ensemble », « Modifier / faire évoluer les programmes pour intégrer les informations sur la gestion de l'eau (sensibilisation à la thématique de l'eau) de l'échelle internationale à locale -> informer / former les enseignants (rectorat et localement) », « Développer les classes vertes locales » « Faire participer des ambassadeurs de l'eau dans les classes », « Faire participer tous les concitoyens à des événements « inf'eau » », « Suivi régulier des consommateurs », « Effort pécuniaire pour les gros consommateurs », « Impliquer toute la collectivité sur l'exercice », « Mettre des moyens, arriver à mobiliser les gens », « Effort individuel : Individus => temps à y consacrer. Collectif => mettre des moyens sur l'animation »*
- À l'inverse, ils considèrent que ces actions permettront un certain nombre de **bénéfiques**, en particulier une **responsabilisation collective et un changement global des comportements** dès l'enfance, une **implication et une prise de conscience générale des citoyens** sur la question de l'eau et de ses impacts, **une mobilisation plus simple** des citoyens qui seront au fait des enjeux, mais aussi une **augmentation globale du prix de l'eau** bien comprise par les consommateurs : *« Une responsabilisation des citoyens et une mobilisation », « Une responsabilisation des entreprises », « Transformer les enfants en ambassadeurs de l'eau (local, familles) », « Changer les comportements de cette nouvelle génération », « Faire participer plus d'acteurs par l'élection par tirage au sort -> participant / représentant aux CLE », « En ayant un événement obligatoire, on fait participer tout le monde », « Implication de tout le monde », « L'objectif est d'augmenter globalement le prix de l'eau », « Ça fait clairement prendre conscience aux gens des impacts liés à l'eau », « Changement de comportements ».*
- Réfléchissant aux **leviers** pour la mise en œuvre de ces actions et recommandations, les participants mettent en avant **les collectivités, organismes institutionnels et associations locales qui peuvent constituer des relais** sur lesquels s'appuyer pour faire **appliquer la loi**. Ils évoquent aussi les **contrôles, mesures des usages et contraintes financières** à appliquer : *« L'eau est un bien commun », « La loi, l'application de la loi », « L'argent, la contrainte financière ou la récompense », « S'appuyer sur les associations locales (Eau et rivière de Bretagne ...) », « S'appuyer sur l'agence de l'eau OFB », « S'appuyer sur les techniciens / professionnels de STEP », « Comptes connectés », « Mairie / pompiers », « Plus d'organismes institutionnels + associatifs », « Les messages passent bien pour les enfants (éducation) », « Mesurer les usages ».*
- Enfin ils identifient plusieurs **difficultés**, en particulier les **réticences de la part des enseignants, des lobbies industriels**, mais aussi en termes **de temps et de complexité de l'information fournie**. Ils soulignent également des **obstacles financiers et administratifs**, ainsi

que des **publics plus complexes à toucher** (résidents d'EHPAD, hôpitaux...). Enfin, ils identifient des **difficultés à mobiliser, à faire changer les mentalités** ainsi que des **résistances face à une taxation différenciée** : « *Les lobbies industriels* », « *Le temps que l'on doit y consacrer* », « *L'investissement financier que cela peut représenter* », « *Le manque d'informations et la complexité de trouver l'information* », « *Formation des enseignants (il faut qu'il y ait une sensibilité)* », « *Faire évoluer le programme (long à mettre en place)* », « *Présence / accès à des associations locales et attention à la capacité de communication des enseignants* », « *Cela demande (élection par tirage au sort) / nécessite de former les nouveaux représentants* », « *Impossibilité de transformer les frontières administratives en région hydrographique car nécessite de changer toute l'infrastructure nationale / régionale / départementale* », « *Rendre obligatoire une journée de l'eau peut être clivante et quelle est la limite de cette solution ?* », « *Présence d'EHPAD / hôpitaux* », « *Revendications sociales* », « *Bien gérer les montants à chaque palier / pour avoir des comptes équilibrés* », « *Manque de motivation, manque de temps* », « *Difficulté à se mobiliser, contradictions individuelles* », « *Tarifification progressive complexe et difficile à mettre en œuvre pour les particuliers (justice sociale)* »

4. CONCLUSION DE L'ATELIER

En conclusion de l'atelier, M. Brossard, membre élu de la CLE, remercie les participants pour leur travail et leurs contributions, les invite à aller découvrir les contributions de l'ensemble des participants à travers l'affichage réalisé, et les invite à participer à la suite de la démarche lors du grand temps de débat du samedi 25 novembre, à Pont-Péan.